

Service Commun de la Formation Continue et de l'Apprentissage
TARIFS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023 – 2024

DIPLÔMES DE FORMATION INITIALE proposés en Formation Continue	
DIPLÔMES NATIONAUX	
UE : tarifs horaires compris entre	9 € et 25 €
1 année de BUT¹	11€
LICENCE	
LICENCE GÉNÉRALE ² : tarif horaire	9 €
LICENCE PRO : tarif horaire	9 €
MASTER	
MASTER 1 : tarif horaire	15€
MASTER 2 : tarif horaire	15€
Master SIGMA (co-accrédité INP offre 2021-2026)	7 000 €
DOCTORAT : par année de doctorat	2 000 €
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ	
Tarifs horaires compris entre	9 € et 25 €
Tarif du DU Musicien Intervenant (1500h) - tarif horaire	7€
PRÉPARATIONS AUX CONCOURS	
Agrégation externe	2 500 €
Concours territoriaux du patrimoine	1 300 €
Préparation concours INSPE	1 300 €

DIPLÔMES EXCLUSIVEMENT proposés en Formation Continue	
DIPLÔMES NATIONAUX	
Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires - A : tarif horaire	9€
Diplômes d'Etat ou Masters : tarifs horaires compris entre	9 € et 25 €
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ	
Tarifs horaires compris entre	10 € et 25 €
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ en FOAD (Formation Ouverte A Distance)	
Tarifs horaires compris entre	16 € et 25 €

DIPLÔMES NATIONAUX EN ALTERNANCE (HORS APPRENTISSAGE)	
Tarifs horaires :	
BUT	13€
LICENCE	13€
LICENCE GÉNÉRALE ³	13€
LICENCE PRO	13€
MASTER	
MASTER 1	15€
MASTER 2	15€

¹ Bachelor Universitaire de Technologie – arrêté du 6 décembre 2019. Mise en place progressive du BUT.

² Exemple de tarif pour une 1 année de licence générale en Reprise d'Etudes à 500 heures et à 9€ de l'heure : 4500€

³ Exemple de tarif pour une 1 année de licence générale en Alternance à 500 heures et à 13€ de l'heure : 6500 €

Service Commun de la Formation Continue et de l'Apprentissage
TARIFS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023 – 2024

VA & VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)	
VA 85 ⁴ - Étude du dossier	130 €
VAE ⁵ Étude de recevabilité du dossier	150 €
VAE - Accompagnement :	
Ateliers méthodologiques et suivi pédagogique, présentiel et/ou à distance (21h)	1 050 €
Typologie 1 : VAE : Accompagnement pour personnes résidant à l'étranger, sans les ateliers (13h)	715 €
Typologie 2 : VAE : Accompagnement pour personnes résidant à l'étranger, avec les ateliers à distance (21h)	1 050 €
Typologie 3 : VAE : Accompagnement pour personnes ayant déjà fait une VAE universitaire (6.5h)	455 €
Tarif horaire pour une heure supplémentaire d'accompagnement (au-delà des forfaits prévus dans les 3 typologies)	50€
VAE - Certification Jury	654 €

FORMATIONS COURTES QUALifiantES	
Tarifs horaires INTER ⁶ compris entre	40 € et 100 €
Tarifs horaires INTRA ⁷ compris entre	150 € et 375 €

FRAIS DE REPARATION⁸	
Frais de réparation	40 €

CONFERENCES	
UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE (UTL)	
Frais de dossier	20 €
Tarif d'une conférence à l'unité	15 €
Tarif pour 18 cycles en présentiel	390 €
Tarif pour 20 cycles en distanciel	390 €
Tarifs pour les ateliers (hors atelier peinture) compris entre	9€ et 13€
Tarif atelier peinture (24 h)	200€
Tarif spécifique étudiant pour les ateliers de peinture sous réserve de place disponible (réduction de 50%)	100€
1 cycle de conférences gratuit en distanciel pour les étudiants d'UTL	

PRESTATIONS	
TARIFS FORFAITAIRES compris entre	
Certification	En fonction des tarifs du marché
TARIFS HORAIRES compris entre	
Conseil - Audit - Expertise	200 € et 375 €

⁴ « La validation des acquis professionnels (V.A.P. 85) permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation. » (source : site de l'ESR)

⁵ « La validation des acquis de l'expérience (V.A.E.) offre la possibilité d'obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme à condition de justifier au minimum d'une année d'expérience professionnelle en rapport avec le contenu du diplôme souhaité ; que cette activité ait été exercée de façon continue ou non, dans le cadre d'une activité professionnelle, ou lors de périodes de formation initiale ou continue en milieu professionnel et ce, quel que soit le niveau de la certification visée. » (source : site de l'ESR).

⁶ Correspond aux formations conventionnées auprès d'un individu.

⁷ Correspond aux formations conventionnées auprès d'un organisme.

⁸ Correspondent aux frais prévus en cas de cessation anticipée ou d'abandon de la formation, hors cas de force majeure (Code du Travail, article L6353-8).